



HWEHWEMUDUA

ISSN-L: 3080-1621

ISSN-P: 3080-1613

REVUE HWEHWEMUDUA

Revue des Lettres, Sciences Humaines et Sociales



Université Peleforo GON COULIBALY
UFR Sciences Sociales
Korhogo - Côte d'Ivoire

www.hwehwemudua.net



revue.hwehwemudua@gmail.com

REVUE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

HWEHWEMUDUA



Vol.2, N°2, Octobre 2025

Site : <https://www.hwehwemudua.net>

Courriel : revue.hwehwemudua@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

UFR Sciences Sociales

BP 1328 Korhogo

ISSN-L 3080-1621 // ISSN-P 3080-1613

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur scientifique :

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

Directeur de publication :

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

N'GORAN Kouadio Adolphe, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire d'édition :

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Secrétaire adjoint d'édition :

KOFFI Amani, Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Trésorier :

ATCHIE Amon Guy Serge, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Webmaster :

KOUAKOU Kouadio Sanguen

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ALLOKO N'guessan Jérôme, Directeur de recherches de Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.

ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ASSANVO Amoikon Dyhie, Maître de Conférences de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAMBA Mamadou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

BEKOIN Raphael Tanoh, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

BIRBA Noaga, Maître de Conférences d'Archéologie, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

BROU Cho Julie Eunice, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

FAYE Ousseynou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop, Sénégal

GAYIBOR Théodore Nicoué Lodjou, Professeur Titulaire d'Histoire, Université de Lomé, Togo

GOLE Koffi Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches d'Histoire, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina-Faso

KOFFIE-BIKPO Céline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

KONIN Severin, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUADIO N'Guessan Jérémie, Professeur Titulaire de Linguistique, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUAKOU N'dri Laurent, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUAME Aka, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire d'Archéologie, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

KOUASSI N'Goran François, Directeur de recherches de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

KOUDOU Dogbo, Maître de Conférences de Géographie, Université Péléforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

LATTE Egue Jean Michel, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

NENKAM Chamberlain, Maître de Conférences d'Histoire, Université de Yaoundé, Cameroun

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

SANGARE Abass Souleymane, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

SILUE Pébanagnanan David, Maître de Conférences de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

SINAN Adama, Maître de Conférences de Sociologie, Université Peleforo GON COULIBALY

SOHI Blesson, Maître de Conférences d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

SOTINDJO Dossa Sébastien, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

COMITÉ DE LECTURE

AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY

ANGOUA Adjé Séverin, Maître de Conférences d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

BAKAYOKO Yaya, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BAMBA Fatoumata, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

BANGALI N'goran Gédéon, Maître de Conférences d'Histoire, Université Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

BOUHO Gnionté Armel, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Kassoum, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Moussa, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

COULIBALY Wayarga, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

COULIBALY Yalamoussa, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

GOULEDEHI Kinva Via Jean Alda, Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KABA Brahima, Maître-Assistant d'Histoire, Université Julius Nyerere de Kankan, Guinée

KABORE Adama, Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

KANE Métou, Maître-Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KAZIO Didjè Jacques, Assistant d'Archéologie, Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

KEWO Zana, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Bassoma, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Diloman, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

KONE Kapiéfolo Julien, Maître-Assistant de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

LAGO Blé Angelin, Maître-Assistant d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

LOUKOU Yao Serges Bonaventure, Maître-Assistant d'Archéologie, Université cheikh Anta Diop, Sénégal

MENE Yao Fabrice-Alain. Davy, Maître-Assistant d'Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OKOU Kouakou Norbert, Maître-Assistant de Sociologie, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUATTARA Brahim, Maître-Assistant d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

OUATTARA Lancina, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

OUEDRAOGO Serges Noël, Maître-Assistant d'Histoire, Université Norbert Zongo, Burkina-Faso

SEKA Jean-Baptiste, Maître de Conférences d'Histoire, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SIDIBE Nohan, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistant d'Archéologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

TRAORE Bakary, Assistant de Lettres Modernes, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

VIDO Arthur, Maître de Conférences d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

YAO Akpolè Daniel, Maître-Assistant de Philosophie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

YEO Mamadou, Maître-Assistant d'Histoire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire

ZADOU Zidy Armand Didier, Maître de Conférences d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

- 1- **AUTOCHTONIE, ALLOCHTONIE ET ALLOGENIE DANS LE PROCESSUS DE CERTIFICATION DES TERRES RURALES A BOSSEMATIE ET EDOUKOUKRO (SOUS-PREFECTURE D'ABENGOUROU/COTE D'IVOIRE)**, Pascal Adjéi TANO & Joseph Adou TANO.....1-17
- 2- **ANALYSE DE CONFLIT POUR LE PARTAGE DES EAUX DU LAC TCHAD ET DE LA KOMADOUGOU YOBE DANS LA REGION DE DIFFA, ABBA Aboukar TCHELLOU,**.....18-29
- 3- **RATIONALISATION DU COMMERCE ET POLITIQUE D'IVOIRISATION EN COTE D'IVOIRE : RÔLE, ACTIONS ET DISSOLUTION DE LA SOCIETE D'ORGANISATION DU PROGRAMME D'ACTION COMMERCIALE (DISTRIPAC), 1973-1980**, Amoi Dogbé Justin KONAN.....30-45
- 4- **HISTOIRE ET FONCTIONS DU KOKO DONDA DANS LA VILLE DE BOBO-DIOULASSO AU BURKINA FASO (1957- années 2000)**, Rahmate OUEDRAOGO, Boubacar SAMBARÉ & Adama TOMÉ.....46-58
- 5- **LE ROLE DE LA FEMME DANS LA RELIGION ROMAINE DU HAUT-EMPIRE**, Alain Francis NGOMBE.....59-73
- 6- **LA SÉDUCTION FÉMININE EN GRÈCE ANCIENNE À L'ÉPOQUE CLASSIQUE SELON LE THÉÂTRE ANCIEN D'ARISTOPHANE ET EURIPIDE**, BOUSSOU Koffi Arcel,.....74-86
- 7- **LE CHOIX DU CONJOINT CHEZ LES JEUNES BAMILEKES DE L'OUEST-CAMEROUN : ENTRE RUPTURE GENERATIONNELLE ET RECOMPOSITION DES NORMES MATRIMONIALES**, Trésor FOBASSO GUEDJO & Serge DJOMBISSIE.....87-98
- 8- **LA CÔTE D'IVOIRE DE FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY ET LES «DEUX CHINE» : UNE DIPLOMATIE ENTRE IDÉOLOGIE ET PRAGMATISME (1960-1993)**, Bobo Clarisse BOHUI.....99-109
- 9- **ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU TABAGISME EN MILIEU SCOLAIRE BURKINABE : ÉTUDE DE CAS CHEZ LES ÉLÈVES DU LYCÉE HÉMA FADOUAH GNIAMBIA DE BANFORA, BURKINA FASO, BLAHIMA KONATÉ & ISSAKA KABORÉ**.....110-122
- 10- **HISTOIRE DE LA CULTURE DE L'ANANAS DANS LA COMMUNE DE KINDIA : POLITIQUES, PRATIQUES, ACTEURS ET ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (1958-2023)**, Fodé Bangaly KEITA.....123-136
- 11- **JOSÉ LUIS RODRÍGUEZ ZAPATERO: UN MODELE DE MASCULINITE POSITIVE EN Espagne**, Amenan Valérie KOUASSI Epse KONIN.....137-151

12- LE RYTHME ET SES CONFIGURATIONS ORALES DANS <i>LE CHANT DE KORAFOLA</i> DE MACAIRE ETTY, Ismaël KONÉ.....	152-167
13- LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'AMOUR DE L'ARGENT CHEZ LES FEMMES IVOIRIENNES EN MILIEU URBAIN : ANALYSE DES STÉRÉOTYPES ET DE LA STIGMATISATION A TRAVERS LA COMMUNICATION SOCIALE, KOUAMÉ-KONATÉ Aya Carelle Prisca.....	168-182
14- LA PAROISSE DE MINLABA, UN PATRIMOINE HÉRITÉ DU PROTECTORAT ALLEMAND AU CAMEROUN, Luc Bertrand ONDOBO.....	183-196
15- L'IA ET LE RÈGNE DES OPINIONS EN AFRIQUE : QUELS ENJEUX POLITIQUES ?, Baba Hamed OUATTARA.....	197-211
16- ANACARDE, CACAO, CAFÉ ET COTON : DYNAMIQUES CROISÉES ET MUTATIONS AGRICOLES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1960 À 2013, Salifou OUATTARA.....	212-226
17- LA CHEFFERIE POLITIQUE EN PAYS <i>NUNI</i> : ÉMERGENCE, ÉVOLUTION ET ORGANISATION, Hyacinthe Wendlarima OUÉDRAOGO.....	227-244
18- THE TRANSLATION OF “SI” INTO ENGLISH: BETWEEN “IF” AND “WHETHER”, Bamoussa Jaurès Raphaël OUATTARA.....	245-256
19- VALENTIN-YVES MUDIMBE ET LA QUESTION DE LA REHABILITATION DE L'HOMME NOIR A PARTIR DE L'ENDOGENISATION DES SAVOIRS, HONBA Théodore.....	257-269
20- IMPACT DE L'ÉCONOMIE PORTUAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DE L'INTÉRIEURS : CAS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KORHOGO, TOURE Noun Nadine Vanessa, LEKI Akissi Vanessa & YRO Koulai Hervé.....	270-280

LE CHOIX DU CONJOINT CHEZ LES JEUNES BAMILEKES DE L'OUEST-CAMEROUN : ENTRE RUPTURE GENERATIONNELLE ET RECOMPOSITION DES NORMES MATRIMONIALES

Trésor FOBASSO GUEDJO

Sociologue : Enseignant-Chercheur/ Faculté des Lettres et Sciences Humaines/ Université de Dschang-Cameroun.

E-mail : fobassot@yahoo.fr et tresor.fobasso@univ-dschang.org

&

Serge DJOMBISSIE

Sociologue : Chercheur/ Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines / Université de Maroua-Cameroun.

E-mail : djombissies@gmail.com

Résumé

Au sein des communautés bamilékes, les familles, soucieuses de préserver les us et coutumes, continuent d'exercer une influence significative sur le choix des conjoints de leurs progénitures. Cependant, parce que de plus en plus instruits et autonomes, les jeunes générations tentent de s'affranchir du contrôle familial en privilégiant des considérations plus individualistes au détriment d'une compatibilité socioculturelle. Dans ce contexte de mutation, quels sont les facteurs sur lesquels repose désormais le choix du conjoint chez les jeunes de l'Ouest Cameroun ? Pour y répondre, l'étude mobilise une démarche qualitative reposant sur des entretiens semi-directifs, des observations indirectes et une analyse documentaire. Les données ont été collectées dans les Arrondissements de Bana, Dschang, Fongo-Tongo et Douala 5^{ème}, auprès de 30 enquêtés ressortissants des communautés bamilékes. Ces derniers ont été sélectionnés au moyen des techniques d'échantillonnage raisonné et par boule de neige. En s'appuyant sur la théorie du choix rationnel et le culturalisme, l'étude montre que le choix du conjoint chez les jeunes de l'Ouest Cameroun est influencé par des facteurs multiples dont le statut social, le niveau d'instruction, les croyances religieuses et l'attachement émotionnel. Ceci témoigne de l'émergence d'une rupture générationnelle qui s'observe dans le processus de choix du conjoint. En effet, les jeunes revendiquent de plus en plus une autonomie affective, tandis que les parents restent attachés à des critères traditionnels. Cette tension crée un espace de négociation entre héritage et résistance puisque les jeunes ne rejettent pas la famille, mais cherchent à redéfinir leur place dans les décisions intimes.

Mot clés : Choix du conjoint, jeunes, normes traditionnelles, autonomie, rupture et reconfiguration.

THE CHOICE OF SPOUSE AMONG YOUNG BAMILEKES FROM WEST CAMEROON : BETWEEN GENERATIONAL RUPTURE AND RECOMPOSITION OF MATRIMONIAL NORMS

Abstract

Within the Bamiléke communities, families, concerned about preserving traditions and customs, continue to have a significant influence on the choice of spouses for their offspring. However, because of increasingly educated and autonomous, the young generations are trying to free themselves from family control by favoring more individualistic considerations over socio-cultural compatibility. In this context of change, what are the factors on which the choice of spouse is now based among young people in West Cameroon? To answer this question, the study mobilizes a qualitative approach based on semi-structured interviews, indirect observations and a documentary analysis. The data were collected in the districts of Bana, Dschang, Fongo-Tongo and Douala 5th, from 30 respondents from the Bamiléke communities. The latter were selected using reasonable sampling techniques and by snowball. Based on the theory of rational choice and culturalism, the study shows that the choice of spouse among young people in West Cameroon is influenced by multiple factors including, among others, social status, level of education, religious beliefs and emotional attachment. This testifies to the emergence of a generational rupture that is observed in the process of choosing a spouse. Indeed, young people increasingly claim emotional autonomy, while parents remain attached to traditional criteria. This

tension creates a space for negotiation between heritage and resistance since young people do not reject the family, but seek to redefine their place in intimate decisions.

Keywords : Spousal choice, young people, traditional norms, autonomy, break-up and reconfiguration.

Introduction

En tant qu'institution universelle, le mariage est l'une des étapes les plus déterminantes de la vie humaine. Son importance toute particulière, tant pour l'individu que pour le groupe, est clairement établie par l'intérêt que lui ont porté, à travers le temps, toutes les sociétés (Henryon et Brutus-Garcia, 1970 : 72). Ainsi, à l'instar des autres sociétés, au Cameroun, l'alliance conjugale correspond à un temps particulièrement fort de la vie sociale autour duquel se cristallisent attentes individuelles et exigences collectives. Pour l'individu, elle est une étape capitale du cycle de vie, significative d'une évolution statutaire, s'accompagnant de nouvelles responsabilités et de nouveaux droits, en particulier l'accès à une vie sexuelle, conjugale et reproductive socialement reconnue. Dans un tel contexte, le souci de voir se pérenniser les us et coutumes se fait ressentir, notamment dans les communautés locales. A cet effet, certains ressortissants bamilékés ne cachent guère leur volonté de voir leurs membres effectuer des choix conjugaux qui soient calqués sur des modèles classiques bien connus (polygamie, emprise de l'endogamie, du patriarcat, du "toquer de porte", des cérémonies de fiançailles symboliques suivie d'une dot méticuleuse, etc.).

Cependant, pour diverses raisons, de nombreux jeunes se dérobent graduellement du contrôle familial et se fixent d'autres repères en ce qui concerne la désignation du/de la partenaire. C'est ainsi qu'il est loisible d'observer l'émergence de mariages mixtes, le non-respect des procédures établies par les communautés, le choix des personnes dont les caractéristiques ne rencontrent pas les besoins des familles, etc. Ces situations sont, très souvent, à l'origine de conflits entre ces catégories de jeunes et leurs familles. En effet, celles-ci appréhendent mal le fait que les enfants qu'ils ont mis au monde et éduqués puissent poser des choix inédits et de surcroît s'entêter dans leurs actions. De même, d'un point de vue symbolique, lesdits parents craignent également d'être la cible de sanctions proprement sociales. C'est dire qu'ils craignent d'être pointés du doigt, stigmatiser ou étiqueter pour les choix de leur progéniture : « *ils ont mal éduqué leur enfant ?* » ; « *quel type d'éducation ont-ils donné à leur enfant ?* » ; « *de quel type de parents s'agit-il ?* », entend-on fréquemment. Dès lors, la présente étude soulève la question de départ suivante : dans ce contexte de mutation socioculturelle, quels sont les facteurs sur lesquels reposent le choix du conjoint chez les jeunes originaires des communautés bamilékés de la Région de l'Ouest Cameroun ?

Cette étude présente un intérêt majeur en ce qu'elle permet de comprendre les dynamiques sociales et culturelles qui redéfinissent les pratiques matrimoniales chez les jeunes de la Région de l'Ouest-Cameroun. En analysant l'impact de facteurs tels que le niveau d'instruction, le statut social, les croyances religieuses, le lieu de résidence et l'émancipation familiale, elle met en exergue les tensions entre tradition et modernité dans le processus de choix du conjoint. Elle offre ainsi une lecture sociologique des mutations identitaires et relationnelles à l'œuvre dans une société camerounaise en transition, tout en contribuant à la réflexion sur les enjeux de liberté individuelle, de recomposition des normes sociales et de transformation des rapports intergénérationnels. De ce fait, après la présentation de l'encrage méthodologique et théorique de l'étude (1.), les principaux résultats font état des facteurs sur lesquels reposent le choix du conjoint (2.). Ce qui permet de mettre en exergue l'émergence d'une rupture générationnelle en la matière ainsi que les perspectives de reconfiguration des sociétés contemporaines et des rapports familiaux (3.).

1. Encrage méthodologique et théorique de l'étude

L'encrage méthodologique et théorique de l'étude constitue la base intellectuelle et pratique sur laquelle repose la recherche. Ce double encrage permet de structurer la réflexion à travers l'exposé des grands moments méthodologiques qui ont guidé la collecte, l'analyse et l'interprétation des résultats ainsi que le modèle d'analyse employé.

1.1. Cadre méthodologique

L'étude adopte une approche qualitative, fondée sur des observations indirectes, les entretiens semi-directifs et l'analyse documentaire afin de recueillir des données riches et nuancées. Localisée dans les Arrondissements de Bana, Dschang, Fongo-tongo et Douala 5^{ème}, les données ont été collectées auprès de 30 enquêtés (parents, jeunes, fiancés et personnes ressources) identifiés au moyen de la technique d'échantillonnage à choix raisonné et celle dite de boule de neige. La première technique a consisté à cibler les parents, des jeunes et des personnes ressources (leaders communautaires) ayant une connaissance ou une expérience directe du mariage chez les Bamilézés.

Quant à la seconde technique, elle a consisté à laisser la possibilité aux parents et fiancés de nous orienter vers ceux susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire. Mises ensemble, les deux techniques d'échantillonnage ont enrichi le corpus en diversifiant les sources d'informations, tout en renforçant la dimension qualitative de l'étude. Les données collectées ont été analysées au moyen de l'analyse de contenu ; ce qui a permis d'accéder à une signification profonde du corpus tout en garantissant un meilleur seuil d'inférence (Wanlin, 2007 :249).

1.2. Approches théoriques mobilisées

Deux principales approches théoriques ont été mobilisées, notamment la théorie du choix rationnel de James S. Coleman, Gary Becker et Adam Smith et le culturalisme de Franz Boas, inspiré d'Edward Tylor associé à Ruth Bénédict et Margaret Mead.

La théorie du choix rationnel émerge dans un contexte intellectuel marqué par la volonté de comprendre les comportements sociaux à partir de modèles explicatifs fondés sur la logique individuelle et l'optimisation des préférences. Son postulat central repose sur l'idée que les individus sont des acteurs rationnels qui prennent des décisions en évaluant les coûts et les bénéfices de chaque option disponible, dans le but de maximiser leur satisfaction ou leur intérêt personnel. Ainsi, dans le cadre du choix du conjoint, cette théorie suggère que les jeunes évaluent les caractéristiques de leurs partenaires potentiels (telles que le niveau d'instruction, le statut social, les valeurs culturelles ou la compatibilité affective) en fonction de leurs propres objectifs et aspirations, plutôt que de se conformer « aveuglément » aux normes sociales ou familiales. Ce modèle permet ainsi d'analyser les comportements matrimoniaux comme des stratégies individuelles orientées vers la réalisation d'un idéal personnel, tout en tenant compte des contraintes sociales et culturelles qui encadrent ces choix.

Quant à la seconde approche théorique, le culturalisme, elle tend à définir la culture comme un système de comportements appris et transmis par l'éducation, le mimétisme et le conditionnement dans un environnement social donné. Autrement dit, chaque société donne à ses individus une personnalité de base. Le culturalisme postule que, dans une communauté donnée, l'éducation est le reflet de sa culture. De ce fait, elle se définit autour des deux éléments suivants : la suprématie de la culture¹ et la formation à travers le conditionnement².

D'un point de vue opérationnel, cette approche théorique a permis de comprendre comment l'éducation et le conditionnement ancestral, en cours au sein des communautés

¹ La culture est le point de départ pour appréhender l'ordre social.

² La culture exerce sur l'individu un déterminisme et forge sa personnalité, toutefois, sans qu'il y ait opposition de la part des individus.

locales, contribue à influencer le choix du conjoint. En outre, il apparaît que de nombreux parents expriment leur désapprobation face aux unions intercommunautaires. Cette réticence s'explique en partie par le fait qu'ils ont grandi dans un contexte où les mariages se faisaient principalement au sein de la même communauté, ce qui a conduit à l'intériorisation de ce modèle comme norme sociale. Leur souhait est donc que leurs progénitures perpétuent cette tradition, conformément aux usages dans leurs aires culturelles. Dans un tel contexte, nombreux sont les conjoints rejetés par les familles en raison de leur inadéquation avec les critères préétablis.

2. Principaux facteurs influençant le choix du conjoint par les jeunes

Le choix du conjoint est influencé par une multitude de facteurs à la fois individuels, sociaux et culturels. Loin d'être un acte purement sentimental, il s'inscrit dans un contexte où interviennent des considérations telles que le statut social, le niveau d'instruction, les croyances religieuses, les traditions communautaires et l'attachement émotionnel. Ces éléments façonnent les préférences et les attentes des individus, orientant leurs choix vers des partenaires jugés compatibles ou acceptables selon les normes en vigueur.

2.1. Statut social

Le statut social exerce une influence significative sur le choix du conjoint chez les jeunes, en raison des représentations et des attentes qu'il véhicule dans l'imaginaire collectif. En effet, un partenaire issu d'un milieu social aisé est perçu comme une garantie de stabilité, de sécurité économique et de prestige, ce qui oriente les préférences vers des profils valorisés socialement. Les jeunes, conscients des enjeux liés à la réussite sociale et à l'ascension professionnelle, privilégient ainsi des conjoints dont le niveau de vie, le métier ou le réseau social correspond à leurs ambitions ou à celles de leur famille. C'est ainsi que Marcel affirme :

[...] quand vous partez dans une famille prendre la femme, la première question qu'on vous pose c'est de savoir où il vient, ce qu'il fait, est-ce qu'il travaille ? C'est vrai que les enfants doivent se connaître mais, il faut aussi que l'homme soit capable de nourrir ma fille correctement, payer la maison et élever les enfants. Elle ne peut quitter une maison où elle mangeait bien pour aller souffrir. [...] Les enfants d'aujourd'hui ont l'argent, ils ne connaissent pas la pauvreté.

Ce témoignage montre bien que le statut social représente un filtre initial, voire une condition dans certains cas d'alliance matrimoniale. Ce statut est évalué à travers l'origine familiale, la profession, le niveau de vie et la capacité à assumer les responsabilités économiques du foyer. Le mariage devient ainsi un instrument de reproduction sociale, où l'union doit garantir la continuité ou l'élévation du capital économique et symbolique de la famille. Cette lecture rejoint les travaux de Bozon et Singly (1992) qui montrent que le choix du conjoint est souvent guidé par des logiques d'homogamie sociale, visant à maintenir ou améliorer la position sociale des familles. Ce phénomène traduit ainsi une forme de reproduction sociale où le mariage devient non seulement une affaire affective, mais aussi un levier stratégique d'intégration ou de consolidation du capital social.

Partant de là, le mariage, bien qu'ancré dans l'affectif, peut aussi être envisagé comme une stratégie sociale, notamment chez les jeunes soucieux de leur avenir. En choisissant un conjoint issu d'un milieu similaire ou supérieur, ils cherchent à préserver ou améliorer leur position dans la hiérarchie sociale. Ce comportement s'inscrit dans une logique de reproduction sociale où les individus tendent à épouser des partenaires qui partagent leur mode de vie ou leurs ambitions. Ainsi, le mariage devient un moyen d'intégration dans des cercles sociaux valorisés ou de consolidation du capital social, c'est-à-dire l'ensemble des relations et des ressources accessibles par le réseau du conjoint. Ce choix, souvent inconscient car influencé par les normes culturelles ou attentes familiales, révèle que l'union conjugale dépasse le cadre intime pour devenir un levier d'ascension ou de maintien social.

Cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles de prime à bord, nombreux étaient les enquêtés qui n'iaient l'emprise de ce facteur dans le choix de leur conjoint. Cependant, après une insistance, les mêmes enquêtes revenaient sur cette thèse en estimant qu'il s'agit d'un argument secondaire. Il faut donc y voir une influence inconsciente car lesdits enquêtés peuvent sincèrement croire qu'ils ont choisi leur conjoint uniquement par amour, sans se rendre compte que leur attirance s'est construite dans un cadre social précis.

2.2. Niveau d'instruction

Selon certains enquêtés, au paravent, les hommes instruits avaient davantage tendance à choisir les femmes du même village qu'eux. Or, aujourd'hui, il s'agit d'une tendance de plus en plus remise en question par cette catégorie de jeune. Le fait est que, avec un niveau d'instruction élevé, les jeunes tendent à remettre en question les normes culturelles traditionnelles, notamment le principe de l'endogamie dans le choix du conjoint. A cet effet, l'éducation leur offre une ouverture sur des valeurs universelles telles que la liberté individuelle, l'autonomie affective et la diversité culturelle, ce qui les amène à privilégier des critères personnels plutôt que communautaires dans leurs décisions matrimoniales. Ainsi, plus leur niveau d'instruction est élevé, moins ils se montrent enclins à se conformer aux attentes sociales liées à l'appartenance ethnique ou culturelle, considérant le mariage non plus comme une alliance entre familles ou groupes, mais comme une union fondée sur la compatibilité et le respect mutuel.

Ce phénomène traduit une mutation des mentalités, où l'individu instruit s'affirme comme acteur de son propre destin, parfois en rupture avec les pratiques héritées. Il est donc possible de voir en un niveau d'instruction élevé un facteur d'émancipation de l'individu vis-à-vis du contrôle de la famille dans le choix du conjoint (Santelli et Collet, 2011). Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que les jeunes très instruits peuvent avoir des attitudes plus individualistes et, par conséquent, être moins influencés par la famille et la collectivité quant au choix d'un partenaire faisant partie de leur aires sociologique (Santelli et Collet, 2011 : 330). C'est dans ce sens que Doriane affirme :

Mon niveau scolaire m'a beaucoup aidé dans le choix parce que plus on avance, plus on comprend mieux les fondements d'un couple, plus on brise les barrières. Au départ on a des idées préconçues, mais plus tu avances dans les études, plus tu comprends qu'au finish le choix te revient parce que c'est toi qui dois passer le restant de tes jours avec la personne et elle doit répondre à peut-être 70% de tes attentes. C'est ça qui m'a permis de savoir que moi seule peut avoir le dernier mot sur celui avec qui je vais passer le restant de mes jours.

Au cours de son cursus scolaire, elle a acquis des paradigmes nouveaux qui ont renouvelés les perceptions qu'elle avait, brisés les idées préconçues sur la vie de couple. Par idées préconçues, Dorine voudrait faire allusion aux enseignements culturels selon lequel le partenaire doit être élu par les aînés, ceux qui connaissent mieux la personne qui convient au candidat au mariage. Elle a d'ailleurs affirmé qu'elle cherchait un mari qui répond à environ 70% de ses critères. En fin de compte, son niveau d'instruction a modifié sa mentalité. Il s'agit d'une perception semblable à celle de Carine :

Le niveau d'instruction influence parce que quand tu veux te marier, tu choisis celui avec qui vous avez presque le même niveau, si non lorsque vous serez en train de discuter, ça peut causer problème. Si c'est l'homme qui donne une idée, la femme peut dire que c'est parce qu'il a trop fréquenté. Pareil pour la femme, l'homme peut dire que c'est parce qu'elle a trop fréquenté. Il faut toujours baisser le niveau. Et parfois même lorsque tu baisses, la personne ne comprend pas toujours bien.

Quand bien-même il conviendrait de garder à l'esprit que celui qui est plus diplômé n'a pas toujours une compréhension plus évoluée que celui qui l'est moins car l'intelligence dépend de biens de facteurs, il convient d'indiquer que des niveaux d'instruction plus ou moins

identiques entre partenaires limiteraient grandement les risques d'incompréhension. Ce qui garantirait une meilleure fluidité des interactions.

2.3. Croyances religieuses

La religion influence le choix du conjoint chez les jeunes en orientant leurs préférences et leurs critères selon des valeurs spirituelles et morales. Dans les communautés Bamilékés de la Région de l'Ouest où les religions (catholicisme, protestantisme, jéhovisme, pentecôtisme, évangélisme ou les nouveaux mouvements dits de réveil, etc.) constituent des repères identitaires forts, les jeunes sont sans cesse encouragés à choisir un partenaire partageant la même confession afin d'assurer l'harmonie spirituelle du couple et la cohésion familiale. C'est ainsi qu'Armél estime :

La religion me permet de choisir quelqu'un qui craint Dieu [...]. Dans mon choix, [...] la religion m'a permis [...] de savoir quand même que je dois être avec quelqu'un qui a mes valeurs, qui craint Dieu, parce que si tu crains Dieu tu respectes autrui. Tu peux me respecter, mais si Dieu n'a pas de valeur à tes yeux, je comprends que moi-même je suis en danger.

Dans un tel contexte, les attentes en matière de comportement conjugal contribuent à restreindre le champ des choix possibles. Par ailleurs, certaines familles exercent une pression explicite pour éviter les unions interreligieuses, perçues comme sources de conflits ou de déséquilibres. C'est en tout cas ce qui est arrivé à Jean et il le montre en ses termes :

En ce qui concerne la religion, moi je trouve la religion très bien parce que quand tu vois l'enfant qui fait l'église, tu vois un peu non ? Dans ma façon de voir les choses, cet enfant-là craint beaucoup ses parents, donc le respect que cet enfant a pour ses parents, les autres n'ont pas. Donc l'enfant apprend la crainte, l'enfant s'humilie, l'enfant marche surtout dans la droiture, parce que à l'église il y'a beaucoup de conseils. Donc la croyance a influencé, j'ai fait tout dans les normes.

Selon l'enquête, l'éducation religieuse commence dès le bas âge et à des répercussions sur l'enfant à partir de ce moment. L'enfant grandit ainsi avec les valeurs dont on peut citer entre autres le respect, l'intégrité, la bonté, l'humilité, ce qui l'amène à bien appréhender et gérer les situations de la vie, y compris la désignation du partenaire. C'est ainsi que l'enquêté a été influencé par sa foi et les principes chrétiens acquis et intériorisés dès sa tendre enfance. Lorsque l'enquêté dit qu'il a tout fait dans les normes, cela voudrait dire qu'il a choisi sa partenaire et l'a épousée suivant le modèle chrétien, c'est-à-dire recevoir la bénédiction des parents, se marier à l'état civil et à l'église.

Toutefois, avec la montée de l'individualisme et l'ouverture culturelle, certains jeunes relativisent ces exigences, privilégiant la compatibilité affective et intellectuelle au détriment de l'homogénéité religieuse, ce qui témoigne d'une évolution des mentalités face aux normes traditionnelles.

2.4. Attachement émotionnel

L'amour, comme communément appelé par de nombreux enquêtés, peut à juste titre être convoqué comme un des facteurs influençant le choix du conjoint car ce qui intéresse ici n'est en soit ledit sentiment, mais plutôt sa contribution à la modification du comportement de l'individu. Il est donc naturel de se pencher sur l'amour dans la société comme l'a déjà fait Monvoisin (2018 : 5). En fait, il voit en l'amour non pas seulement un phénomène affectif, mais plutôt une construction multidimensionnelle, à la fois biologique, psychologique et sociologique. Il ne propose donc pas une définition unique ou figée de l'amour, mais invite à en explorer les multiples facettes à travers une démarche critique et scientifique.

La part d'objectivité qui intéresse le sociologue dans ce cas est précisément la perspective de rationalisation de l'amour et sa contribution à influencer le comportement ou tout simplement les choix des acteurs. En outre, l'amour ici envisagée ne vise pas à nier

l'émotion, mais à la comprendre comme un phénomène socialement situé et potentiellement rationalisé. C'est dire que, le sociologue s'intéresse à la manière dont l'amour, loin d'être un simple élan irrationnel, peut être influencé par des logiques comportementales, des normes culturelles et des dynamiques relationnelles.

Cette rationalisation de l'amour ne signifie pas sa déshumanisation, mais plutôt sa mise en contexte, notamment en explorant comment les individus construisent, expriment et justifient leurs sentiments dans le cadre de leurs choix conjugaux. C'est d'ailleurs ce qui émerge des propos de Lucien : « [...] *c'est difficile de vivre avec quelqu'un pour qui tu n'as aucun sentiment. Sauf avant où on se mariait et apprenait à se connaître dans le mariage* ». Carine ajoute que « *Au départ il n'y a pas de sentiment, c'est au fur et à mesure que vous restez ensemble que l'amour grandit. C'est le comportement qui fait grandir ou murir l'amour* ».

Le témoignage de Lucien illustre bien cette idée. Il affirme qu'il est difficile de vivre avec une personne pour laquelle on n'éprouve aucun sentiment, ce qui souligne l'importance de l'attachement émotionnel dans la stabilité du couple. Il oppose cette réalité contemporaine à une époque antérieure où le mariage précédait la connaissance mutuelle, et où les sentiments pouvaient se développer après l'union. Ce contraste met en lumière une évolution des normes affectives puisqu'aujourd'hui, l'amour est souvent perçu comme une condition préalable au mariage, et non comme une conséquence possible. Lucien exprime ainsi une forme de rationalité affective où le sentiment devient un critère de sélection du conjoint, un filtre émotionnel qui oriente les choix individuels.

Carine, de son côté, propose une vision complémentaire. Elle reconnaît que les sentiments ne sont pas toujours présents au début de la relation, mais qu'ils peuvent émerger et se renforcer avec le temps, à travers les comportements et les interactions quotidiennes qui en découlent. Cette perspective souligne que l'attachement émotionnel peut être progressif, contextuel et influencé par la qualité de la relation. Le comportement devient alors un vecteur de construction affective. Il ne serait donc pas excessif de dire que c'est par la manière d'être ensemble et de se traiter mutuellement que l'amour peut grandir ou mûrir. Carine introduit ainsi une forme de rationalisation du sentiment où l'émotion n'est pas niée, mais comprise comme le fruit d'un processus relationnel.

Ces deux témoignages, bien que différents, convergent vers une même idée centrale qui représente l'attachement émotionnel comme facteur déterminant dans le choix du conjoint, que ce soit comme condition préalable ou comme résultat d'une dynamique relationnelle. Pour le sociologue, ces discours sont révélateurs des transformations contemporaines de l'amour et du couple. Ils montrent que les individus ne choisissent pas leur partenaire uniquement sur des bases essentiellement économiques, sociales ou familiales, mais aussi en fonction de leur ressenti ; de leur affectivité, de leur compatibilité émotionnelle et de leur capacité à construire une relation épanouissante. L'amour devient ainsi un critère de sélection, un facteur structurant et finalement une trajectoire conjugale.

3. Le moment de la rupture générationnelle dans le choix du conjoint

Longtemps considéré comme un acte social encadré par des normes communautaires, le choix du conjoint connaît aujourd'hui une mutation profonde. Cette transformation s'observe particulièrement dans les tensions générationnelles qui traversent les familles avec notamment des jeunes qui revendiquent une autonomie affective face aux logiques traditionnelles portées par leurs parents. Ces derniers, souvent guidés par des critères tels que les alliances familiales, la préservation de la réputation, des usages culturelles ou le renforcement de la stabilité économique en viennent à envisager le mariage comme une institution sociale visant la cohésion et la continuité.

En revanche, au regard des données collectées, la jeune génération tend à redéfinir cette union comme un projet personnel fondé sur la compatibilité émotionnelle, l'épanouissement

individuel et parfois l'amour. C'est dans ce glissement de critères de sélection et de finalités attribuées au mariage que se situe la rupture générationnelle. Comme le montre les verbatims suivants, elle se manifeste à travers les interactions entre parents et enfants, les discours critiques des jeunes et les conflits de valeurs qui émergent lors du processus de choix du partenaire.

Tableau n°1 : Verbatim autour de la rupture générationnelle

Codes	Verbatims
Jean	« La différence est que à notre époque les enfants étaient un peu dociles, et ceux qui ont fait les mariages ou les parents ont assisté, ou ils ont eu le feu vert, ces mariages-là étaient les meilleurs. Mais de nos jours, les enfants ne tiennent plus compte de l'avis des parents. Ils oublient que quelqu'un qui est amoureux ne voit pas tout. Il est aveuglé par l'amour. Il ne voit pas les défauts de la personne. Il ne voit pas les défauts de la famille. On le parle et il ne veut même pas entendre. Ceux qui se sont comporté comme ça ont eu des problèmes et ils ne savaient même pas comment revenir pour dire aux parents que « c'est vous qui aviez raison »
Pundé	« L'important était le respect des valeurs et de nos traditions. Par exemple, l'argent n'était pas trop urgent, même sans l'argent il pouvait avoir mariage. Dans ce cas, on appelle le mariage tankap. Si on traduit en français, c'est le mariage à crédit, c'est à dire vous me donnez votre fille et je m'acquitterai de mes devoirs plus tard quand j'aurai les moyens. Les jeunes de maintenant regardent d'abord le matériel et se marient sans la bénédiction des parents »
Charle	« C'est un nouveau comportement qu'on ne comprend pas toujours. De nos jours, c'est l'enfant qui part et qui apporte la femme ».
Carelle	« [...] Ma famille a refusé parce qu'ils ne voulaient pas que j'aie à Foto mais, j'ai dit que je vais sauf que aller. »
Neveu	« [...] comme j'avais refusé la femme que ma mère voulait pour moi, alors que notre relation n'était même pas stable, quand je suis venu présenter mon choix, ils ont refusé. Mes parents sont fiers de voir leurs petits fils aujourd'hui [...] mis ils ne sont jamais venus les saluer »
Marcel	« Moi qui t'ai mis au monde, tu as des milliards, et-moi ton père, je n'ai rien. »
Baffeko	« Le mariage polygamique dépendait des moyens, c'est vrai qu'il y'avait aussi les titres. [...] Maintenant, même ceux qui ne sont pas mariés sont polygames. »

Source : Enquête de terrain

A la lumière de ses quelques verbatims, parmi tant d'autres, il ne fait aucun doute que cette rupture ne relève pas d'un simple désaccord ponctuel, mais d'un changement de paradigme dans la manière de penser et de vivre le lien conjugal. L'analyse suivante permet d'y voir plus clair en insistant notamment sur le rôle structurant de l'autorité parentale dans le processus de sélection du conjoint, avant d'examiner les motifs d'adhésion (cohérence morale, stabilité affective et la sécurité matérielle) puis les causes de l'opposition ainsi que l'émergence d'un déséquilibre dans les échanges conjugaux.

3.1. Tensions intergénérationnelles dans le choix du conjoint

Le choix du conjoint constitue désormais un espace de négociation entre deux générations aux visions parfois opposées. Chez les Bamiléks, comme dans de nombreuses sociétés africaines, les parents ont longtemps joué un rôle central dans la désignation du

partenaire de leur enfant. Cette influence repose sur des critères traditionnels tels que le caractère, la réputation, les alliances familiales ou les intérêts économiques. Cette logique s'inscrit donc dans une vision communautaire du mariage où les parents jouent un rôle de médiateurs sociaux, garants de la cohésion familiale et de la reproduction sociale. C'est dans ce sens que Girard (2012 : 37-39) montre que les mariages étaient longtemps marqués par l'homogamie sociale et géographique ce qui contribuait à renforcer les réseaux familiaux et les normes locales.

Toutefois, les jeunes, de plus en plus autonomes et influencés par des valeurs modernes (attachement émotionnel, liberté individuelle, épanouissement personnel), tendent à remettre en question cette autorité parentale. Sur le sujet, Bozon et Héran (2006) affirment que la formation du couple s'est progressivement individualisée, notamment avec ce que Girard (2012 : 17) appelle « *l'essor des rencontres hors du cercle familial [...] et l'importance croissante des affinités personnelles* ». Cette évolution traduit une redéfinition du mariage comme projet intime, fondé sur le choix affectif plutôt que sur les convenances sociales. De cette redéfinition naît un décalage à l'origine de tensions entre les aspirations des jeunes et les attentes des parents. Widmer et Lüscher (2011) qualifient cela d'« *ambivalence intergénérationnelle* ». Il s'agit, selon eux, de démarches contradictoires reposant sur une proximité affective et des conflits de valeurs au sein des familles et communautés. Dans un tel contexte, les jeunes verraient en les conseils parentaux des leviers de contrôle tandis que les parents y verraient une implication légitime.

Au bout du compte, ces tensions intergénérationnelles expriment une reconfiguration des rapports familiaux dans une société camerounaise où coexistent des logiques traditionnelles et aspirations individualistes.

3.2. Influence parentale dans le choix du conjoint : entre héritage et résistance

En tant qu'héritiers d'un système d'organisation socioculturel où le mariage représente un acte social et stratégique, dans certains cas, les parents continuent de peser significativement dans les décisions matrimoniales de leurs enfants. Leur avis peut être favorable ou défavorable, selon des critères qui leur semblent essentiels à la stabilité du couple et à la prospérité familiale. Cette influence, bien que légitime dans leur perception, est parfois vécue comme une contrainte par les jeunes, qui aspirent à choisir leur partenaire sur la base de sentiments et de compatibilité personnelle. Ainsi, l'influence parentale devient un terrain de résistance pour les jeunes, qui doivent souvent négocier, convaincre ou contourner les attentes familiales. Cet antagonisme s'observe nettement dans ses propos de Jean :

La différence est que à notre époque les enfants étaient un peu dociles, et ceux qui ont fait les mariages ou les parents ont assisté, ou ils ont eu le feu vert, ces mariages-là étaient les meilleurs. Mais de nos jours, les enfants ne tiennent plus compte de l'avis des parents. Ils oublient que quelqu'un qui est amoureux ne voit pas tout. Il est aveuglé par l'amour. Il ne voit pas les défauts de la personne. Il ne voit pas les défauts de la famille. On le parle et il ne veut même pas entendre. Ceux qui se sont comporté comme ça ont eu des problèmes et ils ne savaient même pas comment revenir pour dire aux parents que « c'est vous qui aviez raison.

Cette résistance n'est pas forcément synonyme de conflictualité, mais plutôt l'expression de mécanismes de négociation, de contournement ou de contestation. Cette dynamique traduit une reconfiguration des rapports familiaux, où l'autorité parentale, autrefois incontestée, est désormais soumise à des formes de régulations juvéniles.

Déchaux et Le Pape (2023) montrent que les jeunes ne rejettent pas nécessairement la famille, mais cherchent à redéfinir leur place en son sein, notamment dans les décisions intimes comme le mariage. Cette résistance ne s'exprime donc pas toujours par le conflit ouvert, mais par des formes plus subtiles : la discrétion dans la vie intime, le retard dans la présentation du partenaire, choix assumés malgré les désaccords, le recours à des justifications affectives pour

légitimer une union, etc. Weber (cité par Rousseau, 2013) va plus loin lorsqu'elle estime que dans cette dynamique de reconfiguration, les jeunes sont bien obligés de trouver un juste milieu entre les attentes parentales et l'imposition de leur autonomie affective. Cette ambivalence met en exergue l'émergence d'une transition entre deux paradigmes : celui d'un choix reposant sur une alliance sociale ou une volonté désintéressée d'épanouissement personnel.

3.3. Entre protection des traditions et affirmation d'autonomie

Il s'agit de deux tendances qui, au fil du temps, tendent à s'institutionnaliser au point de cristalliser une attitude de rejet. Celle-ci, portée par les générations plus anciennes, représente un refoulement d'un comportement jugé contraire aux modèles ancestraux du choix du conjoint. Ce rejet parental, bien qu'ancré dans une logique de protection et de préservation des normes, peut être vécu comme une forme de contrôle par les jeunes. Il révèle une fracture entre deux visions du mariage : l'une fondée sur la prudence et la tradition, l'autre sur l'autonomie et l'affectivité. Dans la première vision, la position des parents s'inscrit dans une logique de transmission des attributs culturels où le choix du conjoint, mieux encore, le mariage est perçu comme un acte engageant non seulement individuel, mais aussi et surtout familial. Cependant, les parents semblent toujours surpris par les comportements inattendus venant des enfants. C'est d'ailleurs ce qui explique ces propos de Charles :

Les différentes étapes de la rencontre et du mariage ne sont plus respectées. Maintenant, lorsque les enfants viennent dire « voici ma femme », c'est peut-être lorsqu'ils ont déjà fait l'acte de mariage. En tant que parent, tu n'as plus rien à dire. Tu vas encore faire comment, s'ils ont déjà fait l'électrophorèse ? Ils n'ont même pas cherché à savoir si la famille est consentante.

Tout ceci explique à suffisance le choc ressenti par cet enquêté quant aux comportements contraires aux us et coutumes en vigueur dans leur aires sociologique. Ceci peut être compréhensible car apes tout, d'un point de vue culturel, il s'agit d'abord de l'union de deux familles à travers les deux conjoints.

Dans la seconde vision, la nouvelle génération trouve contraignants les exigences parentales ; car elles ne sont pas toujours en phase avec leur conception du monde contemporain. De Singly (2007) souligne que par cette attitude, ces jeunes envisagent contribuer à la (re)construction de leur identité dans la sphère conjugale. Le choix du conjoint représente ainsi pour eux un cadre d'affirmation de soi fondé sur le dépassement des considérations socioculturelles.

Conclusion

En somme, la présente étude explore en profondeur les transformations du choix conjugal chez les jeunes Bamilékés de la Région de l'Ouest-Cameroun, dans un contexte de mutation socioculturelle. En fait, alors que les traditions valorisent des unions conformes aux modèles classiques, de nombreux jeunes s'émancipent du contrôle familial, optant pour des partenaires choisis selon leurs propres critères. Cette évolution engendre des tensions intergénérationnelles et des conflits familiaux, nourris par la crainte de sanctions sociales. D'un point de vue méthodologique, les données ont été collectées dans quatre localités camerounaises et l'étude mobilise une approche qualitative combinant l'analyse documentaire, les observations empiriques et les entretiens semi structurés. 30 sujets enquêtes ont été sollicités via un échantillonnage raisonné et celui dit de boule de neige.

Sous le prisme de la théorie du choix rationnel et du culturalisme, l'analyse des données collectées montrent que chez les jeunes Bamilékés de l'Ouest-Cameroun, le choix du conjoint, autrefois encadré par des normes communautaires valorisant les alliances familiales et la stabilité économique, devient aujourd'hui un espace de négociation entre générations. Cette évolution peut être éclairée par la théorie du choix rationnel, selon laquelle les individus agissent en fonction de leurs intérêts, en évaluant les coûts et les bénéfices de leurs décisions.

Ainsi, les jeunes revendiquent désormais une autonomie affective fondée sur la compatibilité émotionnelle et l'épanouissement personnel, en rupture avec les attentes parentales. Le partenaire est choisi non plus pour renforcer les liens lignagers ou assurer une sécurité matérielle, mais pour maximiser le bien-être individuel, dans une logique de calcul rationnel. Cette transformation engendre des tensions intergénérationnelles où les conseils, la présence et/ou l'insistance des parents sont perçus comme des formes de contrôle, tandis que ces derniers y voient une implication légitime dans la perpétuation des valeurs familiales.

Cependant, cette dynamique ne peut être réduite à une simple rationalité instrumentale. Le culturalisme rappelle que les comportements individuels sont profondément influencés par les normes, les représentations et les héritages culturels. A cet effet, même lorsque les jeunes contournent l'influence parentale (par des stratégies telles que la présentation tardive du partenaire, la justification affective ou des choix assumés malgré les désaccords, etc.), ils le font dans un cadre culturel qui continue de structurer les attentes et les interactions. De ce fait, l'autorité parentale, bien que contestée, reste une référence symbolique et sa régulation par les jeunes traduit une reconfiguration des rapports familiaux plutôt qu'un effacement total des normes traditionnelles.

Dans ce contexte, au-delà du choix du conjoint, le mariage devient un terrain d'affirmation identitaire pour les jeunes qui cherchent à concilier tradition et modernité. Le choix du partenaire devient à la fois un acte stratégique au sens du choix rationnel et un acte symbolique inscrit dans une matrice culturelle. Dès lors, deux visions du mariage s'opposent : l'une fondée sur la prudence et la transmission culturelle, l'autre sur l'autonomie individuelle et la réalisation personnelle. Cette ambivalence révèle une transition entre deux paradigmes, illustrant les tensions entre héritage socioculturel et quête de liberté personnelle dans une société camerounaise en pleine évolution.

Bibliographie

BOZON Michel et HERAN François, 2006, *La formation du couple*, Paris, La Découverte.

BOZON Michel et SINGLY François, 1992, « Le choix du conjoint », *La famille, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

DECHAUX Jean-Hugues et LE PAPE Marie-Clémence, 2023), « Trente ans de sociologie de la famille en France : évolutions et inflexions (1990–2020) », *Recherches familiales*, Volume 1, Numéro 20, pp. 189-201.

DE SINGLY François, 2007, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin.

GIRARD Alain, 2012, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, Armand Colin.

HENRYON Claude et BRUTUS-GARCIA Ada, 1970, « Distance socio-culturelle au mariage et modèles d'interaction conjugale en matière de fécondité », *Recherches sociologiques*, Numéro 1, pp.72-90.

MONVOISIN Richard, 2018, « L'amour : un phénomène complexe aux enjeux biologiques et sociologiques », Cours de zététique et autodéfense intellectuelle, Université Grenoble Alpes.

MUCCHIELLI Roger, 2017, *Psychologie de la vie conjugale*, Paris, ESF.

ROUSSEAU Bénédicte Champenois, 2013, « Florence Weber, Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien », Lectures [En ligne], *Les comptes rendus*, mis en ligne le 28 octobre 2013, consulté le 15 août 2025. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/12531> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.12531>

SANTELLI Emmanuelle et COLLET Beate, 2011, « De l'endogamie à l'homogamie socio-ethnique : réinterprétations normatives et réalités conjugales des descendants d'immigrés maghrébins, turcs et africains sahéliens », *Sociologie et sociétés*, volume 2, Numéro 43, pp.329-354.

WANLIN Philippe, 2007, « L'analyse du contenu comme méthode d'analyse quantitative d'entretien : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation des logiciels », Actes du colloque bilan et perspectives de la recherche qualitative, *Recherche qualitative*, Hors-Série, Numéro 3, pp. 243-272.

WIDMER Éric et LÜSCHER Kurt, 2011, « Les relations intergénérationnelles au prisme de l'ambivalence et des configurations familiales. Recherches familiales », *Recherches familiales*, Volume 11, Numéro 8, pp. 49-60.